



La commune de Court-Saint-Étienne s'emploie à conserver un cadre de vie agréable et à offrir aux citoyens un service optimal en conjuguant une politique de développement durable avec la recherche constante d'un service public dynamique, aussi elle recrute un(e)

RESPONSABLE DU SERVICE URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (H/F/X)

Statutaire à temps plein – Échelle A1
avec constitution d'une réserve de recrutement.
Date d'affichage : du 27 mai 2021 au 15 juillet 2021

MISSIONS

Au sein de l'Administration communale et plus particulièrement au Service Urbanisme et Aménagement du territoire et sous la direction du Directeur général, vous serez appelé à effectuer principalement les tâches suivantes :

Missions principales

- En votre qualité de responsable du service urbanisme et aménagement du territoire, vous êtes chargés notamment de l'organisation du service, de la répartition du travail, de la supervision des dossiers et de leur présentation lors des séances du Collège communal, de l'évaluation des agents du service, ...
- Vous présentez et conseillez l'autorité sur les choix stratégiques et organisationnels pour le développement territorial de l'entité afin de l'aider dans la prise de décision
- Vous conseillez l'autorité sur les avis à remettre concernant les dossiers d'urbanisme
- Vous prenez en charge les dossiers les plus complexes
- Vous savez gérer aussi bien la partie administrative que technique des demandes de permis d'urbanisme et d'urbanisation, de demandes de division, d'avis préalables, ... (complétude du dossier administratif et des plans, conformité du projet avec la réglementation)
- Vous participez à la rédaction des rapports techniques, délibérations et courriers relatifs à la procédure d'instruction des dossiers
- Vous analysez la faisabilité des projets
- Vous émettez des avis techniques sur les demandes de permis et de certificats d'urbanisme
- Vous êtes membre du Comité de direction

PROFIL

- Posséder un diplôme de Licencié ou Master en lien avec l'urbanisme ou l'aménagement du territoire (idéalement en Urbanisme et aménagement du territoire, en Architecture, en Ingénieur civil, en Design urbain)

ou

- Posséder un diplôme donnant accès à la fonction de niveau A avec
 - un master complémentaire en aménagement du territoire
 - ou**
 - une expérience significative dans le secteur de l'urbanisme
- Disposer de très bonnes connaissances du Code du Développement Territorial
- Disposer d'une expérience professionnelle probante dans un service urbanisme en tant que responsable est un atout
- Connaître les spécificités administratives d'une Administration publique
- Permis B obligatoire
- Connaître le fonctionnement général d'une commune (C.D.L.D., marchés publics, budget, etc.)

RÉMUNÉRATION, CONDITIONS ET AVANTAGES

- Échelle de traitement A1
- Ancienneté reprise à 100 % pour le secteur public et à hauteur de maximum 6 ans pour le secteur privé
- Chèque repas de 7 euros par jour presté
- Prestations de 38h00 par semaine en horaire flottant débutant de 7h54 à 09h00 et se terminant de 15h30 à 17h00
- Régime de congés équivalent au prorata des prestations prévues
- Possibilité d'intervention sur les frais de transport domicile-travail, selon nos dispositions en vigueur (prise en charge à 100% des transports en commun)
- Assurance hospitalisation
- La nomination définitive est subordonnée à l'accomplissement d'un stage de 1 an prolongeable de 1 an maximum
- L'emploi est vacant à partir du 1^{er} septembre 2021. Une entrée en fonction avant cette date est possible

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être belge ou citoyen d'un état faisant partie de l'UE
- Jouir des droits civils et politiques
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction et justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Réussir un examen de recrutement
- Être titulaire d'un permis de conduire B
- Être en possession d'un des diplômes requis
- Être en possession d'un extrait de casier judiciaire modèle 1 datant de moins de six mois

DEPOT DE CANDIDATURE

Votre candidature avec la référence « Responsable du service urbanisme et aménagement du territoire » est à introduire au plus tard **le 15 juillet 2021** inclus auprès de l'Administration Communale de Court-Saint-Etienne par courriel à recrutement@court-st-etienne.be ou par courrier au Service du Personnel : Rue des Ecoles, 1 – 1490 Court-Saint-Etienne

Votre candidature doit impérativement comprendre :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae à jour
- Une copie du ou des diplôme(s) obtenu(s)
- Une copie du permis de conduire B
- Un extrait de casier judiciaire modèle 1 datant de mois

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil de la fonction et/ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement. En transmettant votre candidature et les documents annexes sollicités, vous acceptez expressément l'utilisation et le traitement de données à caractère personnel. Ces informations seront utilisées de façon sécurisée, conformément au RGPD, et uniquement aux fins du recrutement concerné. Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du Service du Personnel au 010/620.624.